

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU MARDI 20 JANVIER 2026 à 20 H 00

CONVOCATION DU 12 JANVIER 2026

ORDRE DU JOUR

Demande de subvention de Radio Grand Ciel
Demande de subvention Association Ehpad de Brou
Point sur les travaux de la cour de l'école maternelle
Travaux – projets - état d'avancement
Comptes rendus syndicats et commissions
Informations et questions diverses

Quorum : Nombre de conseillers : 14 Présents : 10 Excusés : 2 dont 1 procuration Absents : 2

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt janvier à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Unverre, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Mme Marie-Dominique PINOS, Maire**.

Étaient présents :

M. Nicolas LIGNEAU, Mme Céline SAINT LO, Mme Maryvonne THOUSEAU, M. Pascal BULOIS, M. Vincent NOUVELLON, M. Laurent PIAUD, Mme Patricia HUET, Mme Émilie DAVIGNON, Mme Laëtitia RAINOT VALLEE formant la majorité des membres en exercice.

M. Anthony FURET (arrivé à 20H38)

Absents : Mme Stéphanie HOUSSAYE (*pouvoir à Mme Céline SAINT LO*), M. Sébastien THIROUARD, Mme Aurélie LACROIX

M. Vincent NOUVELLON a été élu secrétaire de séance.

Après lecture du procès-verbal du 16 décembre 2025, Mme le Maire et le secrétaire de séance du 16 décembre 2025 sont invités à signer le registre.

Ordre du jour

Demande de subvention de Radio Grand Ciel *délibération n°26-01*

Madame le Maire informe le conseil municipal que Radio Grand Ciel a fait une demande de subvention d'un montant de 500 € auprès de notre commune. Fondée en 1991, Radio Grand Ciel est une radio associative chrétienne. Radio de proximité, Radio Grand Ciel compte 4 studios à Chartres, Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou et une centaine de bénévoles de tous horizons engagés aux côtés de ses 4 salariés. Pour espérer poursuivre leurs activités et pérenniser l'emploi des 4 salariés, Radio Grand Ciel cherche de nouveaux partenaires financiers. Mme le Maire procède à la lecture de leur demande de subvention. Pour rappel, l'an dernier, le conseil municipal a décidé de ne pas leur attribuer de subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE ne pas verser de subvention à Radio Grand Ciel.

Demande de subvention Association Ehpad de Brou *délibération n°26-02*

Mme le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention de l'Association Ehpad de Brou. Cette association a pour objet de récolter des fonds dans le but de proposer des divertissements ou différentes activités auprès des résidents de l'Ehpad de Brou. Les principaux projets pour 2026 : 1 spectacle musical en début d'année, plusieurs sorties au restaurant, 1 après-midi balade en calèche et 1 spectacle de fin d'année pour les résidents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité

DECIDE de verser une subvention à l'Association Ehpad de Brou
FIXE le montant de cette subvention à hauteur de 200 €.
AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à sa mise en place

Travaux – projets – état d'avancement

- **Point sur les travaux de la cour de l'école maternelle :** Le marché est en ligne sur l'AMF depuis le lundi 12 janvier 2026 et ce jusqu'au 09 février 2026 inclus. Pour rappel, nous sommes passée par ELI pour la maîtrise d'œuvre. Dans le marché ne sont inclus ni le préau, ni la pergola. Le devis du préau est déjà signé auprès de l'entreprise Damiens père et fils, à qui nous avons fait une demande de devis pour la pergola également. Dans le projet, se trouvent des aménagements de divers jeux, des plots, des bancs et des plantations d'arbre. Après l'ouverture des plis, ELI procédera à la notation à laquelle suivra la notification à l'entreprise sélectionnée. Une réunion de préparation de chantier se déroulera en mars pour un début de travaux début avril si tout se passe bien. Sachant que les travaux doivent commencer rapidement dans la mesure où la subvention DETR est valable jusqu'au 15 juin 2026 et la subvention FDI jusqu'à la fin de l'année 2026.
- **Agrandissement du cimetière :** Nous allons devoir commencer les démarches

Compte rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de ses délégations :

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délégation accordée à Mme le Maire par délibération du conseil municipal n°20-40 du 25 mai 2020, Mme le Maire informe les membres présents qu'elle a accepté :

- le devis D-25120069 de DAMIENS PERE ET FILS pour la fabrication et la pose d'un préau en bois d'un montant de 12 008.64 € TTC
- le devis des CARS LECUYER pour le trajet école/cinémobile de Brou pour 84 enfants d'un montant de 352 € TTC
- le devis DV10170 de PROTECH-IT pour l'installation d'une borne WIFI à la mairie d'un montant de 324 € TTC
- le devis 2026000067 du CONSEIL DEPARTEMENTAL pour l'achat d'une palette de 42 sacs de 25kg de sel d'un montant de 165.95 € TTC
- le devis 2026-6 de SB'O pour la réparation de la chaudière du logement du musée-école d'un montant de 465.14 € TTC
- le devis 26010828 d'EUROPE SERVICE pour l'achat de 3 lames en caoutchouc pour la lame de déneigement d'un montant de 1121.12 € TTC
- le devis de l'entreprise GOUGEON pour le contrat de vérification des installations de protection contre la foudre d'un montant de 167 € HT

Comptes rendus syndicats et commissions

RAS depuis le 16 décembre 2025

Informations et questions diverses

- Remerciements du club du 3^{ème} âge pour la subvention 2025
- De nombreuses cartes de vœux reçues
- Point sur la visite de contrôle à l'église : La sous-commission départementale de sécurité a procédé à la visite périodique de l'église le 14 janvier 2026. De nombreux points négatifs en ce qui concerne les décorations de Noël mises dans l'église par les paroissiens (branchements multiples, paille à côté d'un projecteur...). Il faudrait également installer trois blocs de sécurité « issue de secours », nous allons donc faire appel à ESI pour un devis.
- Courrier au sous-préfet : Mme le Maire informe le conseil municipal d'un courrier qu'elle va faire au sous-préfet pour lui récapituler les difficultés rencontrées avec la trésorerie pour récupérer les loyers impayés de nos locataires.
- Mme le Maire rappelle aux conseillers que la DGF est en rapport avec le métrage recensé des voies communales. Cette année, c'est selon une carte IGN malheureusement il semblerait qu'il manque certaines voies communales sur la carte. Nous allons devoir procéder à la vérification de celle-ci.

- Le budget : Mme le Maire demande aux conseillers ce qu'ils pensent du vote du budget, à savoir avant ou après élections ? Il a été décidé qu'on essayait de préparer le budget et s'il est prêt, il sera voté avant le changement de conseil municipal.

TOUR DE TABLE

Mme Maryvonne THOUSEAU nous informe que le terrain de tennis est tout vert. Mme le Maire avise le conseil que les agents communaux vont s'en occuper.

Mme Patricia HUET annonce que Dangeau quitte le SMO. Il y a eu un rapprochement avec Luigny et Miermaigne qui sont en train de prendre des délibérations pour se raccorder au SMO. Mme Patricia HUET nous demande ce qu'il en est pour la personne qui voulait louer le local de l'ancienne poste. Mme le Maire informe le conseil municipal que finalement la personne intéressée pour louer n'arrivera que mi-mars.

Mme Laëtitia RAINOT VALLÉE remercie Mme Stéphanie HOUSSAYE qui a ramassé les déchets près de la rivière.

M. Anthony FURET avise le conseil que nous attendons des devis pour l'éclairage extérieur de la salle des fêtes, les prises de l'école et l'éclairage près des marches des toilettes de l'école. M. Anthony FURET nous explique également que l'éclairage sur le grand parking est défectueux, il faut changer le système électrique.

M. Nicolas LIGNEAU nous informe que l'entreprise Couverture Unverroise doit intervenir cette semaine pour réparer le toit de l'atelier du service technique.

Prochaine séance le 17 février 2026 à 20h00

Séance levée à 21h18

Rappel des délibérations prises lors de la séance du 20 janvier 2026 (conformément à l'article R 2121-9 du CGCT)

26-01	Demande de subvention de Radio Grand Ciel
26-02	Demande de subvention Association Ehpad de Brou

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 20 janvier 2026 à 20 H 00

Le Maire,
Mme Marie-Dominique PINOS



Le Secrétaire de séance,
M. Vincent NOUVELLON

